


Synthèse de la réunion plénière de la CLI auprès du site de Saint Alban

Date de la réunion	13 juin 2023		
Lieu de la réunion	Centre d'Information du Public du CNPE de St Alban		
Rédacteur du compte-rendu	Sébastien DOUCET (DNUC)	Date de diffusion du compte-rendu	24/11/2023

GLOSSAIRE

ANCCLI : Association Nationale des Comités et Commissions Locales d'Information
ASG : Alimentation de Secours du générateur de vapeur
ASN : Autorité de Sûreté Nucléaire
CLI : Commission Locale d'Information
CNPE : Centre Nucléaire de Production d'Électricité
CSC : Corrosion Sous Contrainte
EDF : Electricité de France
ESPN : Equipement Sous Pression Nucléaire
ESR : Evènement Significatif pour la Radioprotection
GV : Générateur de Vapeur
IRSN : Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire
SIR : Service d'Inspection Reconnu
VD : Visite Décennale
VP : Visite Partielle

SYNTHESE

La réunion plénière de la CLI du site de Saint-Alban du 13 juin 2023 s'est déroulée au centre d'information du public du CNPE de Saint -Alban.

L'ordre du jour pour cette réunion était :

- La validation du compte-rendu de la réunion plénière de la CLI du 17 mars 2023,
- Bilan de l'année sur le site (ASN),
- Point d'étape de la Visite Partielle (VP) de l'unité 1 (EDF),
- Présentation des ESS de niveau 1 (EDF),
- Point d'information sur les visites décennales (C. GABELLE),
- Point d'information sur la préparation de l'été 2023 (EDF).

Créé le 13 juin 2023	Créé par DNUC	Version 1.0
Direction de la performance et la modernisation du service au public	CR plénière publique CLI du site de Saint-Alban 13 juin 2023	Page 1 sur 3

Département de l'Isère
Direction de la performance et de la modernisation du service au public

1) Visite partielle de l'Unité n°1

La visite partielle du réacteur n°1 a débuté le 23 février 2023 et devrait se terminer le 8 juillet 2023 (la durée est assez longue, car 13 000 activités sont prévues durant l'arrêt).

Les principales activités menées sont les suivantes :

- Des contrôles de Corrosion Sous Contrainte (CSC) ont été réalisés en début d'arrêt (EDF est en attente des résultats),
- Concernant le Circuit Primaire :
 - o Plusieurs activités sont déjà terminées : le remplacement des tubes-guides de grappe sur le couvercle de cuve, l'échange standard d'une pompe primaire de réfrigération, l'inspection du GV sur la partie primaire, le remplacement de 31 cannes chauffantes du pressuriseur,
 - o Le reste est en cours : travaux sur la génératrice inférieure¹, 2 épreuves hydrauliques sur les Equipements Sous Pression Nucléaires (ESPN),
- Concernant le Circuit Secondaire :
 - o Plusieurs activités sont déjà terminées ou en cours de finalisation : visite du corps basse pression n°2 de la turbine, visite « type 2 » de l'alternateur, visite complète sur les 2 pompes ASG², visite complète sur les 2 pompes alimentaires, 2 épreuves hydrauliques sur les GV,
 - o Le reste est en cours ou à réaliser : 2 épreuves hydrauliques à mener sur les GV, une dizaine d'épreuves hydrauliques sur 26 prévues.

2) Gestion de la période estivale (sujet présenté séparément par EDF et l'ASN)

La température moyenne journalière calculée en aval du CNPE de Saint-Alban a dépassé la limite relevant des conditions climatiques normales pendant seulement une journée (le 12 août 2022). Le dépassement a été inférieur à 0,1°C (28,04°C au lieu de 28°C). En cas de dépassement des limites thermiques, comme ceci fut le cas le 12 août 2022, un programme de surveillance environnementale complémentaire et renforcé est mis en œuvre.

L'ASN a procédé à des inspections afin de vérifier à la fois que les décisions de dérogations thermiques étaient respectées, mais aussi pour observer la disposition « grand chaud ».

L'été 2023 se prépare tant côté EDF que ASN pour pouvoir anticiper une éventuelle canicule et mettre en œuvre les bonnes dispositions (baisse de la production ; si RTE demande néanmoins de continuer à maintenir un haut niveau de production, fonctionnement sous régime dérogatoire avec une limite de 29°C au lieu de 28°C, accompagné d'un suivi environnemental renforcé).

Puisque la situation de 2022 était susceptible de se reproduire soit en 2023, soit plus tard, l'ASN a demandé à EDF de tirer le retour d'expérience de la situation de 2022 et d'anticiper d'éventuelles difficultés pour transmettre, d'ici fin mai 2023, des premiers éléments d'appréciation d'éventuelles demandes de dérogations thermiques pour les sites concernés, dont St Alban fait partie.

3) Bilan ASN vis-à-vis du CNPE de Saint-Alban pour l'année 2022

L'ASN effectue des contrôles et cela passe par un certain nombre d'inspections. En 2022, 25 inspections (soit 28 jours) ont été faites sur le site de Saint-Alban, contre 21 inspections en 2021 (correspondant à 23 jours). Le nombre de jours est très lié aux arrêts pour maintenance. Ce qui ressort de l'ensemble de ces inspections :

- Une bonne préparation des inspections quand elles sont annoncées (20 à 25% des inspections sont inopinées),
- Le déroulement des inspections (fluidité et qualité des échanges) a été satisfaisant,
- La qualité des réponses aux lettres de suite de l'ASN a été satisfaisante.

¹ Génératrice inférieure du circuit primaire : toute la partie inférieure des tuyauteries du CP

² ASG : Alimentation de Secours du Générateur de vapeur

Créé le 13 juin 2023	Créé par DNUC	Version 1.0
Direction de la performance et la modernisation du service au public	CR plénière publique CLI du site de Saint-Alban 13 juin 2023	Page 2 sur 3

Département de l'Isère
Direction de la performance et de la modernisation du service au public

Concernant les événements significatifs, le volume des événements significatifs est assez comparable aux années précédentes. Ce qui ressort de l'ensemble de ces événements :

- Qualité des déclarations globalement satisfaisante,
- Rapports d'analyse de qualité et transmis dans les délais,
- De légères insuffisances (*organisationnelles ou humaines*) néanmoins dans le domaine de la conformité aux règles d'exploitation,
- Il n'y a pas de récurrence d'évènement.

Concernant l'exploitation des réacteurs, les points suivants sont à noter :

- L'absence d'arrêt automatique des réacteurs,
- Les transitoires de mise à l'arrêt et de démarrage du réacteur 2 sont bien maîtrisés,
- Le niveau de formation des équipes de conduite jugé satisfaisant (inspection dédiée),
- La maîtrise du risque d'incendie est satisfaisante (et même en progression),
- La gestion des situations d'urgence est elle aussi jugée satisfaisante,
- Ne demeurent que des sujets sur la conformité aux règles générales d'exploitation, encore que la conduite à tenir a toujours été respectée.

Concernant la maintenance des installations :

- La gestion des activités de maintenance est correctement réalisée (conformément aux référentiels d'exigences de maintenance et sont terminées conformément aux attendus en matière de sûreté, quitte à prendre du retard),
- Une organisation efficace du site pour gérer la maintenance conformément aux exigences nationales (corrélée par une inspection « maintenance » en mai 2022),
- L'arrêt de la tranche 2 pour visite partielle s'est correctement déroulé du point de vue sûreté,
- Une audition du Service d'Inspection Reconnu (SIR) qui intervient sur les Equipements Sous Pression, qui a conduit à renouveler pour 3 ans son habilitation.

Concernant la protection de l'environnement, les éléments notoires sont les suivants :

- Pas d'évènement significatif pour l'environnement en 2022,
- Une indisponibilité des boudruches d'isolement du réseau pluvial a été relevée puisqu'elle a duré plusieurs mois. L'ASN considère que la situation est satisfaisante, mais aimerait un traitement plus réactif des aléas techniques sur ces dispositifs.

Concernant la radioprotection :

- Les doses collectives et individuelles des travailleurs sont maîtrisées, malgré des prévisionnels ambitieux,
- 6 Evènements Significatifs pour la Radioprotection (ESR) ont été déclarés, dont plusieurs liés à des défauts de balisage de zone radiologique orange (*sans conséquence, mais à surveiller*),
- Une bonne organisation suite à l'évolution réglementaire avec deux pôles de compétence en radioprotection : un pour la radioprotection des travailleurs et un autre pour la radioprotection de l'environnement.
- Quelques écarts ont été relevés concernant la tenue des chantiers et la gestion des déchets potentiellement contaminés.

4) Visites Décennales (VD) du palier 1300 MW

EDF Saint-Alban a constitué une équipe projet afin de préparer les Visites Décennales (VD) des 40 ans (*donc plus de 4 ans à l'avance*) qui interviendront respectivement sur les réacteurs n°1 et 2 en 2027 et 2028. Saint-Alban fera partie des premiers sites du parc nucléaire de 1300 MW à réaliser ces VD des 40 ans.

L'ANCCLI organise des groupes de travail avec l'ASN, l'IRSN et EDF sur les VD (*3 réunions en 2023*), en vue de discuter des objectifs liés à ces VD et à la poursuite du fonctionnement des réacteurs 1300 MW au-delà de la 35^{ème} année de fonctionnement.

Créé le 13 juin 2023	Créé par DNUC	Version 1.0
Direction de la performance et la modernisation du service au public	CR plénière publique CLI du site de Saint-Alban 13 juin 2023	Page 3 sur 3